

**ÉCOLE MATERNELLE LA ROUE**  
**Compte rendu conseil d'école du mardi 14 juin 2022**

**Présents :**

Mme Isabelle BOURQUE , directrice de l'école et enseignante  
Mme Emmanuelle DOUTHEAU, enseignante  
Mme Sophie GRISERI, enseignante  
Mme Delphine QUINERY, enseignante  
Mme Christel ACHEKIAN, enseignante  
M. Christophe SOUBEYRAN, enseignant

**Excusés:**

Mme Myriam KOCEÏR, enseignante  
Mme Emmanuelle BOUDET, enseignante  
Mme Pauline LEBRETON, enseignante

**Pour la mairie :**

M. Dominique LAFON, adjoint à l'enfance, jumelage et innovation  
M. Abid KADI, responsable secteur du périscolaire

Mme URVOY BOYER, représentante des parents d'élèves  
M. LE TANNOU, représentante des parents d'élèves FARENT  
M. ISMAÏL, représentant des parents d'élèves  
Mme RENOIR, représentante des parents d'élèves FCPE  
Mme EL HOUDA, représentante des parents d'élèves FCPE

*Début du conseil : 18h24*

**1. Organisation et fonctionnement de l'école**

**Les effectifs pour la rentrée 2022-2023**

- 3 classes de grande section à 22 élèves ;
- 3 classes de moyenne section à 24/24/25 élèves par classe ;
- 2 classes de petite section à 25 élèves.

Pour l'instant aucune fermeture de classe n'est prévue.

Effondrement démographique important sur le département. L'éducation nationale ne réduit pas les effectifs en conséquence pour le moment. Baisse dans l'ensemble des villes et au niveau national.

**Organisation de la rentrée septembre 2022**

Une organisation similaire à cette année est prévue pour la rentrée prochaine. À savoir, une rentrée prévue le jeudi 1 septembre 2022 :

- la rentrée des petites sections se fera par demi-classe, sur un créneau d'1 heure sans périscolaire (cantine, garderie et dortoir).
  - Les informations seront envoyées par courrier postal aux familles.
  - Réunion d'information prévue le 21 juin prochain à 18h pour les parents de PS et les parents des nouveaux inscrits.
  - Pour rappel, l'adaptation en matinée sera toujours possible pour les PS jusqu'à la Toussaint. Au cas par cas – à voir avec les enseignants.
- Les classes de moyenne section rentreront à 9h.
- Les grandes sections à 8h20.

L'accueil se fera dans les classes pour les MS et GS. Accueil du matin, cantine et garderie seront effectifs.

## **Liaison GS – CP**

22 élèves rejoindront la roue A et 22 autres la roue B.

Roue A : les 22 GS ont passé une demi-journée dans une classe de CP avec repas inclus. Cet accueil s'est déroulé sur 2 jours.

Roue B : 2 groupes de 11 élèves de GS ont rejoint les classes pendant 1h30 (sans cantine). Les CP sont allés en maternelle.

## **Composteur**

Moins de dépôts de bio-seaux. Une petite dizaine par semaine. Le composteur tourne avec 5 classes (MS et GS) – les enfants participent et apprécient – Il joue un rôle important pour l'autonomie. Ce projet répond aux contraintes réglementaires futures sur la gestion des déchets bio.

## **Piscine**

Troisième séance à ce jour. La piscine a débuté le 7 juin, réservée uniquement aux classes de grands. Les moyens des double-niveaux en bénéficient aussi.

À la demande de l'inspection, le groupe scolaire de la Roue est pilote pour expérimenter les séances 2 fois par semaines sur 6 semaines. Cela permettra d'apprécier l'impact de séances intensives dans l'apprentissage et l'appréhension de l'eau.

Au bout d'une semaine et demie, de gros progrès ont été observés chez certains enfants. Deux parents ont passé les tests et ont reçu l'agrément pour accompagner les enfants dans l'eau. M. LAFON évoque un projet de reconstruction ou de rénovation à l'étude et qui pourrait modifier les accueils des enfants à la piscine.

## **Divers**

### Sorties de fin d'année.

- PS et MS : ferme du relais de la nature à Bièvre. Découverte des animaux, caresser les animaux et donner à manger – jeux sensoriels.
  - Ferme située dans un parc donc possibilité de jouer et de pique-niquer.
  - Animatrice adaptée aux enfants de maternelle.

GS et GS/MS : Musée de la musique. Découverte des instruments – ateliers très adaptés – pique-nique et jeux sur la pelouse de La Villette.

### Ludothèque :

Encore quelques séances prévues jusqu'à fin du mois de juin. Le profil des intervenants est là aussi très adapté aux interventions pour les enfants.

## **Fête de l'école - samedi 2 juillet matin**

- Réouverture de l'école aux parents – moments conviviaux autour de ce qui se passe à l'école – exposition des travaux des enfants.
- Festival du livre
- Les boissons seront fournies par l'école et les parents apporteront des gâteaux.
- Conditions sanitaires libérées mais plan Vigipirate toujours en place.

Pour éviter toute dérive, il sera demandé aux familles de limiter le nombre de participants et préciser que les enfants devront obligatoirement être sous la responsabilité d'une personne majeure. Un mot sera diffusé pour cadrer la présence des grands enfants qui souvent perturbaient la fête des petits (cris pendant la chorale, non respect des files, etc..).

La Police nationale a demandé aux écoles les dates des fêtes, elle effectuera des rondes.

### **Point coopérative scolaire**

- Théâtre, pour 5 classes : 300,70€
- Sorties de fin d'année – participation de 3€ par les parents – la coopérative a payé 692€
- Photos de classe : 70% au photographe et 30% des recettes pour la coopérative.
- Intégration des coopératives de classe – clôture prévue pour le 30 septembre 2022
- Au 1er juin, solde à + 4591,60€

Possibilité pour les représentants de consulter les comptes. Un cahier est à disposition au sein de l'école.

L'école remercie la mairie pour le financement d'un projet « PACTE » : 2 ateliers avec des plasticiennes (en mars et avril) pour les grandes sections. Participation partielle de la coopérative.

La directrice évoque le souhait de remonter un projet PACTE avec une compagnie de danse contemporaine – possible pour 8 classes pour faire un projet d'école – avec une éventuelle représentation au théâtre des sources – projet en cours de construction en partenariat avec le théâtre des sources – plus d'informations à venir.

Projet fil rouge qui serait aussi intégré dans les classes pendant l'année.

## **2. Points mairie**

- Bac à sable – rebords du bac à sable installés – commande du sable en cours.
- Ballon d'eau chaude en cours de remplacement.

La mairie répond à un appel à manifestation d'intérêt général sur les innovations à l'école (programme ministère – UE) – dépôt d'un dossier avec possibilité d'un financement jusqu'à 5 millions d'euros.

Plusieurs axes sont à l'étude en partenariat avec l'éducation nationale : Proposer un dédoublement de classes, avec une prise en charge par une équipe d'animateurs. Ils prendraient la moitié de la classe pour des activités pendant un temps pendant que les enseignants se consacrent à l'autre moitié pour effectuer des travaux en plus petits groupes.

- Travailler sur les différentes transitions : crèches-maternelle / GS-CP / CM2 – collège.
- Contribuer à augmenter la décharge des directeurs d'école.
- Reconstruire et revoir les salles d'activités et des cours du futur – avec une pédagogie associée.
- Intégrer les parents d'élèves dans les projets d'école en les rendant acteurs.

### **Questions diverses**

#### **Retour des parents:**

- Communication claire des parents malgré les grèves et la covid.
- Disponibilité de l'équipe enseignante et en particulier la directrice.
- Projets des enfants très intéressants, remerciements aux professeurs.
- En général, ils sont contents.
- Ils soulignent aussi l'implication et l'accompagnement des animateurs du périscolaire.
- Maman solo qui a épuisé tous ses congés du fait des grèves.

**Autres questions :**

- Retour sur la gestion des repas lors des grèves : solidarité de parents pour participer à l'accueil des enfants, mais impossible d'apporter les repas de la maison selon le responsable de secteur à cause des règles d'hygiène qu'ils doivent respecter.
- Conditions des animateurs : le métier est sujet à roulement, effort par la mairie sur l'aménagement des plannings pour réduire « les trous » et nombre d'heures hebdomadaire adapté, travailler sur la titularisation des personnes, contractualisation,
- Pour information : certains animateurs ont été menacés par certains parents sur leur temps de travail.

*Fin du conseil de l'école : 20h35*

*Merci à Mesdames RENOIR, URVOY BOYER , EL HOUDA pour la rédaction du compte rendu du conseil d'école*